

**YCA Challenge Cup**  
**Antibes**  
**2 Décembre 2007**

**PROJET Instructions de Course par Equipe**

**Seules les IC distribuées lors de l'inscription feront foi en cas de litige. Le présent document n'est distribué qu'à titre indicatif pour vous aider à préparer la régata.**

**1 REGLES**

- 1.1 La régata sera régie par les règles "définies dans les Règles de la course à la voile », y compris RCV Annexe D - lorsqu'elles ne sont pas modifiées par la suite -.
- 1.2 Les courses seront arbitrées : voir instruction 12.
- 1.3 La règle D5 est supprimée.

**2 INSCRIPTIONS**

- 2.1 Chaque équipe sera composée d'un maximum de 5 concurrents. Un maximum de 4 bateaux en course.  
Les changements d'équipe doivent être fait par l'entraîneur ou le chef d'équipe et à sa discrétion et les changements peuvent être effectués après chaque course. Le cinquième bateau qui n'est pas en course restera dans la zone d'attente pour la durée de la course, sous peine de disqualification de l'équipe.

- 2.2 16 équipes maximum peuvent s'affronter sur cette épreuve.

**3 MODIFICATION DES REGLES DE LA COURSE A LA VOILE**

Les modifications des règles de course peuvent être faites également sur l'eau, et doivent être communiquées verbalement aux participants : cela sera indiqué par 4 signaux sonores, pour informer les concurrents qu'ils doivent approcher du bateau Comité afin de recevoir les instructions verbales. Cela modifie les signaux figurant dans les RCV.

**4 FORMAT DE COURSE**

- 4.1 L'épreuve comportera une phase de qualification (4 matchs ou courses par équipe), et une phase finale (nombre de courses indéfini).

Les 16 équipes seront réparties en 2 poules de 8 de manière aléatoire, sur les 2 parcours. Le format de course sera un système d'échelle à 4 barreaux dans chacune des poules. A chaque fois que l'équipe marque un point, elle gravit l'échelle d'une marche et à chaque point perdu, elle descend d'une marche. Le nombre de courses sera le même pour toutes les équipes. En cas d'écart de courses courues, on enlèvera la dernière course pour les équipes ayant courues une course supplémentaire.

- 4.2 La phase finale regroupera les 4 meilleures équipes de chaque poule de qualification dans une poule appelée OR (les équipes ayant atteints les 2 premiers barreaux des 2 échelles).

Le nombre de course en phase finale est indéterminé, et dépendra des conditions.

L'autre poule ARGENT regroupera les 4 autres équipes de chacune des poules de qualification.

Le nombre de courses en phase finale est indéterminé et dépendra des conditions.

## **5 ZONE DE COURSE**

Il y aura deux zones de course, nommé Alpha et Bravo.

5.1 Rond Alpha: Comité de Course sera identifié avec un drapeau A.

5.2 Rond Bravo: Comité de Course sera identifié avec un drapeau B.

## **6 PARCOURS**

6.1 Le schémas de l'Annexe 1 montre le parcours, y compris l'ordre dans lequel les marques doivent être passées, et le côté duquel chaque marque doit être laissée.

6.2 Chaque course durera environ 10-15 minutes.

Un temps de course plus court ou plus long ne doit pas constituer un motif de réclamation.

Modification de la règle 32 : il n'y aura pas de changement de parcours ni de réduction de parcours.

## **7 MARQUES**

7.1 Rond Alpha: Marques 1, 2, 3, 4 seront des bouées .....

La ligne de départ sera matérialisée par un bateau identifié par la flamme de son rond et par une bouée...

La ligne d'arrivée sera matérialisée par un bateau..... et par une bouée.....

7.2 Rond Bravo: Marques 1, 2, 3, 4 seront des bouées .....

La ligne de départ sera matérialisée par un bateau identifié par la flamme de son rond et par une bouée...

La ligne d'arrivée sera matérialisée par un bateau..... et par une bouée.....

## **8 PROCEDURES DE DEPART**

8.1 Les courses seront envoyées comme suit (ce qui modifie la règle 26) :

Coups de sifflet répétitifs puis quelques secondes plus tard

3 min		Pavillon rose (signal d'attention)
1 min		Pavillon jaune (signal préparatoire)
0 min		Tous les pavillons sont affalés

Le pavillon jaune remplace le pavillon P.

1 minute après envoi du pavillon vert pour la nouvelle série. Ainsi de suite jusqu'à la quatrième série.

8.2 Les bateaux qui ne sont pas en course doivent rester dans la zone d'attente, qui est situé 50 mètres sous le vent du bateau comité.

Immédiatement après la fin de la course, les bateaux qui ont fini doivent retourner directement dans la zone d'attente, en restant bien à l'écart de tous les bateaux en course et de tous les bateaux dont le signal d'avertissement n'a pas été donné.

8.3 Un bateau qui n'a pas franchi la ligne de départ au plus tard 1 minute après son signal de départ sera classé DNS

Cela modifie la règle A4.1.

8.4 L'ordre des matchs sera affiché sur le bateau comité et le bateau «Organisation générale». Les équipes devront se rapprocher au plus vite de ce bateau après leur match pour connaître leur prochaine course.

## **9 RAPPEL INDIVIDUEL**

Les rappels individuels seront effectués conformément à RCV 29.1 sauf que pavillon « X » sera effectif jusqu'à 1 minute après le signal de départ de la course concernée (par modification des RCV 29.1).

## **10 TEMPS LIMITE**

13.1 Les bateaux n'ayant pas terminé dans les 5 minutes après le premier bateau de sa série seront classés DNF. Cela modifie les règles 35 et A4.1.

13.2 Aucune course ne sera envoyée après 15h.

## **11 SYSTEME DE PENALITE**

Si le coureur reconnaît avoir commis une faute il peut effectuer une pénalité de 1 tour en le signalant au préalable de la manière suivante : « bras tendu, faire des petits ronds avec son index ». Si au bout d'un certain laps de temps le coureur en faute ne répare pas, le jury le désignera comme indiqué ci-dessous (12) et le concurrent devrait alors effectuer une pénalité de 2 tours.

## **12 ARBITRAGE**

12.1 Les courses seront courues avec un arbitrage direct.

12.2 La règle D2.2 (a) est supprimée et remplacée par :

Un bateau peut protester contre un autre bateau seulement en vertu d'une règle du chapitre 2, et de la règle 31.1 (touché de bouée).

Une infraction à la règle 42 est de l'initiative des arbitres.

Le bateau réclamant doit informer le bateau réclamé «en levant la main» et disant « protest ».

12.3 Lorsque, après une courte période de temps, aucun bateau ne reconnaît avoir enfreint une règle, un arbitre doit décider si un bateau a enfreint une règle, et doit signaler sa décision en arborant un pavillon VERT (pas de pénalité, incident clos) ou ROUGE (pénalité en désignant le bateau avec 1 signal sonore) conformément à la règle D2.2 (b).

12.4 Règle D2.2 (d) est supprimée et remplacée par :

« Sanctions initiées par arbitres » :

(A) Lorsque les arbitres décident qu'un bateau a enfreint l'article 31 (abordage d'une marque), il doit être sanctionné conformément à l'article 12.3.

(B) Lorsque les arbitres décident qu'un bateau a acquis un avantage en enfreignant une règle de manière volontaire, a délibérément enfreint une règle, ou commis une violation de la sportivité,

il sera sanctionné et informé comme indiqué dans l'article 12.3 des IC.

## **15 CLASSEMENT**

15.1 Le classement sera conforme aux RCV D3.1, à l'exception des règles D3.1 (a) et (b)

Qui sont supprimées et remplacées par :

chaque bateau qui a fini une course doit recevoir le nombre de points égal à sa place à l'arrivée, exception faite : un bateau qui n'est pas en course (DNC), n'a pas pris le départ (DNS), n'a pas fini (DNF), est disqualifié (DSQ), s'est retiré après avoir fini (RAF), et qui a enfreint la règle 29.1 (OCS) est classé avec 9 points.

15.2 Une équipe est déclarée vainqueur d'une course si la somme des bateaux qui la compose est inférieure à 18 points. En cas d'égalité de points (18 points), l'équipe vainqueur est celle qui n'a pas le bateau classé 1<sup>er</sup> de la course (voir tableau des combinaisons gagnantes).

15.3 Le nombre de course par équipe programmée en phase finale est indéfini. Le nombre de course minimum pour valider l'épreuve est de 4 par équipe.

15.4 Les égalités seront départagées conformément à l'article 4 de l'annexe D des RCV.

## 16 IDENTIFICATION DES EQUIPES

Les équipes seront identifiées par des flammes de couleurs (ou des dossards) qui seront distribués le matin.

### ANNEXE 1

#### PARCOURS

